



BULLETIN TRIMESTRIEL DE LIAISON DE L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU ENTRE LES SURVIVANTS ET LEURS FAMILLES
2, rue Chauchat - 75009 Paris - Tél. : 01 45 23 39 99 - E-mail : amicaledachau.france@gmail.com

N°761

78^e année

Janvier à mars 2023

22 mars 1933, ou « Le Prélude à la terreur »

« Le Prélude à la terreur », tel est le nom de la nouvelle exposition présentée par le Mémorial de Dachau depuis le 22 mars 2023, afin de retracer, 90 ans après, l'ouverture du camp de concentration de Dachau, l'un des instruments de terreur les plus importants mis en place par le régime nazi pour faire respecter la dictature. Il est essentiel de rappeler que les premières victimes du camp furent, avant même le déclenchement de la guerre de 1940, les opposants politiques au régime nazi, des groupes de Juifs et des groupes de personnes aux comportements dits « déviants », tels qu'asociaux ou homosexuels. On peut reconnaître dans ces indicateurs tous les ingrédients d'un régime de dictature naissant, dont on connaît le développement ultérieur et qui sera coupable du plus grand crime contre l'humanité.

90 ans après, il est important de se pencher sur le chemin de Mémoire parcouru et qui a prévalu. Il est né du besoin impérieux, pour les rescapés de Dachau, d'entretenir les valeurs pour lesquelles ils s'étaient battus, mais aussi de garder vivant le souvenir de ceux qui étaient morts dans le camp et ses kommandos.

Le 26 août 1945, l'Amicale des Anciens de Dachau tient sa première assemblée générale sous la présidence d'Edmond Michelet.

Le 29 mai 1955, à l'occasion du dixième anniversaire de la libération du camp de concentration de Dachau, sont organisés le premier pèlerinage international et une rencontre internationale des anciens de Dachau. Les pèlerins ne veulent pas que le camp de Dachau soit effacé. Les anciens désirent sauvegarder les vestiges et transformer l'ancien camp en un lieu du souvenir. Le serment de Dachau est prononcé pour la première fois sur la colline du Leitenberg, où reposent plus de 7000 victimes dans des fosses communes.

Le Comité International de Dachau sera ainsi officiellement créé en novembre 1958, faisant suite à la décision prise lors de la conférence internationale de Bruxelles

les 19 et 20 novembre 1955.

En 1965, l'ancien camp menacé de disparition est transformé en lieu de mémoire, pour atteindre le succès et le rayonnement qu'on lui connaît aujourd'hui.

La majeure partie des camps de concentration ont connu une trajectoire similaire, preuve indéfectible du besoin de conserver et de comprendre les preuves historiques, de faire acte de mémoire aux victimes et de lutter contre toute forme de dictature, de discrimination et d'atteinte à la dignité humaine. La disparition progressive des survivants n'a diminué en rien cette volonté de poursuivre le travail de Mémoire. Nos associations sont toujours actives pour informer le public et les jeunes générations, les inviter aux nombreux débats que nous proposons. Elles sont présentes aux côtés des pays en charge de la sauvegarde des mémoriaux, pour en conserver la mission et veiller à leur devenir.

Le 2 février de cette année, un nouveau point de trajectoire de la Mémoire a été passé. L'Amicale de Dachau, aux côtés des Amicales de Buchenwald, Mauthausen, Neuengamme, Sachsenhausen et Ravensbrück, participait à l'assemblée générale constitutive de l'Union des associations de mémoire des camps nazis. Cette étape concrétise ainsi la volonté de notre très ancienne Intermicale de se transformer en vraie Union pour poursuivre avec plus d'efficacité sa mission, tout en préservant les identités, les patrimoines spécifiques et les prérogatives des associations qui la constituent.

90 ans se sont écoulés. Les atteintes à nos valeurs sont toujours omniprésentes, sous des formes plus ou moins visibles et menaçantes, pas toujours contenues. Nous voici plus que jamais mobilisés et unis pour poursuivre notre trajectoire de Mémoire, afin d'éveiller les consciences individuelles et de les rallier au monde libre et de paix, pour lequel nos anciens ont prêté serment le 29 mai 1955.

Dominique BOUEILH, Président

Sommaire

Libre propos

Célia, 15 ans, arrière-petite-fille de Didier Boueilh, page 3

Comité International de Dachau

Interview du commissaire général Jean-Michel Thomas, pages 4 et 5

Vernissage de l'exposition « Prélude à la terreur » au Mémorial de Dachau, pages 5 à 7

Interamicale

Officialisation de l'Union des associations de mémoire des camps nazis, pages 7 et 8

Principes fondateurs, pages 8 et 9

Événements régionaux

Nous y étions..., pages 10 à 13

Exposition Dachau et interventions dans les lycées, page 13

Message pour la Journée nationale de la Déportation, page 14

Reportage

Le monument aux morts de Cognac, page 15

Le Mémorial des Martyrs de la Résistance et de la Déportation de Rennes, pages 16 et 17

Biographies

Yvonne de la Rochefoucauld, page 18

Nos peines, page 19

Littérature, pages 20 à 22

PROCHAINEMENT

Chers Amis,

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie que nous organisons pour commémorer le 79^e anniversaire du départ du Train de la Mort. Cette manifestation se tiendra le dimanche 2 juillet 2023 à 11 heures à

*La Crypte du Mémorial des Martyrs de la Déportation
Square de l'Ile-de-France, 7 quai de l'Archevêché,
75004 Paris*

Nous organiserons également un déjeuner à l'issue de la cérémonie. Si vous souhaitez participer et/ou en savoir plus, merci de nous écrire à amicaledachau.france@gmail.com ou de nous contacter par téléphone au 01.45.23.39.99.

LIBRE PROPOS

Je m'appelle Célia, j'ai 15 ans.

Je suis faite de ce qui m'a précédée, et héritière d'une histoire familiale.

Je suis l'arrière-petite-fille de Didier Boueilh, déporté à Dachau à l'âge de 18 ans.

Je suis élève de 3^e dans un collège de Toulouse et j'étudie cette année la Seconde Guerre mondiale au nom du « devoir d'histoire » porté par l'Éducation nationale. Au fil de ces enseignements, je me rends compte que j'entretiens une relation plus personnelle avec cette tragédie de l'Histoire et que je suis animée par le devoir de mémoire.

Mon engagement n'est plus à prouver : j'ai effectué mon stage de troisième au musée de la Résistance et de la Déportation de Toulouse, je participe cette année au Concours national de la Résistance et de la Déportation. Dès mon plus jeune âge, j'ai participé aux commémorations du camp de concentration de Dachau.

Mes recherches, lectures, visionnages de témoignages n'ont eu de cesse d'alimenter mon souhait d'aller plus loin dans la contextualisation historique.

Ainsi, le 23 février 2023, nous sommes allées avec ma mère à Auschwitz – Birkenau.

« Témoignage silencieux de l'histoire », l'architecture extérieure de ce camp est préservée, lisse. Mais dès l'entrée dans les blocs, l'émotion m'a submergée.

Tout est soudain devenu si réel : les inscriptions sur les murs des cachots, probablement faites avec les ongles des prisonniers. Des centaines de chaussures empilées, dont certaines appartenaient probablement à des enfants sachant à peine marcher.

Puis Birkenau. Ce lieu où le temps semble être figé. Où des centaines d'images nous viennent dans la tête. La terreur dans le regard des déportés, la sélection, des familles séparées, dépouillées, déshumanisées, l'extermination de masse.

De ce lieu il ne reste aujourd'hui que peu de choses architecturales. Son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO en fait un monument « célébrant la force de l'esprit humain qui, dans la plus grande adversité, a résisté au régime allemand nazi ».

Ce qui m'a le plus frappée : aucun oiseau malgré une forêt à proximité. Comme si tout s'était vraiment... arrêté à cet endroit de la planète.

Les crimes nazis marqueront à jamais notre histoire. Dès la fin de la guerre, survivants de l'Holocauste, résistants se sont mobilisés afin de transmettre aux générations futures leurs histoires et le sens de leurs engagements.

Je suis aujourd'hui une héritière directe de ces combats.

Et alors que je n'ai jamais connu mon arrière-grand-père, je peux affirmer qu'il m'aura transmis les

valeurs essentielles de la Résistance : le courage, le souci constant de la justice et de la solidarité.

Valeurs que je ne cesserai de défendre, au nom de la mémoire des victimes de la barbarie nazie.

Célia SOULÉ



COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

Interview du commissaire général (2s) Jean-Michel Thomas

réalisée le 19 février 2023 par Sandra Quentin

Le général Jean-Michel Thomas quitte ses fonctions de président du Comité International de Dachau (CID) et passe le flambeau à Dominique Boueilh. J'ai souhaité l'interroger sur ses motivations et son vécu, pour ensuite vous les faire partager. Je le remercie de son investissement, et suis honorée de vous transmettre ses mots et ses réflexions recueillis lors d'une interview réalisée le 19 février dernier. Le général Thomas reste impliqué au sein de l'Amicale, proche de Dominique et de tous les membres qui la constituent.

Merci, Jean-Michel, aussi bien pour la qualité de ton implication que pour la clarté de tes messages véhiculés entre l'Amicale de Dachau France et le CID.

Merci pour ton engagement, ton exigence, ton devoir de mémoire inébranlable.

• Pourquoi quitter le CID ?

« Je ne quitte pas le CID, mais je ne me représente pas à un nouveau mandat de président, après 4 ans comme secrétaire général et 8 ans comme président. Il faut du sang neuf pour éviter l'usure et la sclérose. J'espère pouvoir être encore utile, à une fonction moins exposée. »

Je suis très heureux que le Conseil d'Administration ait élu Dominique Boueilh. D'abord, car il maintient une présence française à la tête du CID, après le préfet Sirvent, le général Delpech et moi-même, pendant 24 ans.

Ensuite, parce que Dominique est un ami qui a de réelles qualités humaines, un leader et un gestionnaire. Il a fait ses preuves à l'Amicale française de Dachau et encore récemment en créant l'Union des associations de mémoire des camps nazis. »

• Quelles ont été tes satisfactions ?

« La reconnaissance du CID par les autorités allemandes, dont la Chancelière Merkel, et bavaroises, dans un climat de coopération fructueuse pour la mémoire du camp de Dachau. Par rapport aux autres comités internationaux des camps, le CID est un interlocuteur privilégié,

car il bénéficie d'un statut unique l'associant, selon la loi bavaroise, aux grandes décisions concernant le Mémorial.

Cette place de choix nous oblige, car nous devons nous en montrer dignes, avec une participation appropriée. Nos relations sont excellentes avec la Fondation des mémoriaux bavarois et le Mémorial de Dachau. Le contexte est toutefois spécifique, car le directeur de la Fondation est un élu, qui est également vice-président du parlement de Bavière. Il faut donc tenir compte du fait que la politique n'est pas éloignée de l'action mémorielle, en restant d'une stricte neutralité tant qu'il n'est pas porté atteinte à la mémoire des victimes de Dachau. »

• ... les problèmes rencontrés ?

« Il y a bien-sûr eu cette coupure due aux mesures anti-covid, qui ont perturbé nos relations et nos ressources financières, avec la fermeture du Mémorial et la baisse du nombre des visiteurs. Mais la gestion du CID a également été troublée par le départ de la trésorière. La difficulté de coordination d'une équipe multinationale est accrue par les problèmes linguistiques et par les procédures et habitudes différentes. Plus qu'ailleurs, la mise en copie des mails est nécessaire ! »

• ... tes regrets ?

« Ne pas m'être suffisamment consacré aux représentations nationales qui constituent le CID. Elles sont issues des associations des différents pays et certaines sont bien isolées, avec des moyens réduits. »

• ... et tes meilleurs souvenirs ?

« Mes relations avec mon ami Rom Steensma, secrétaire général, qui a tenu des fonctions difficiles en l'absence de trésorier, avec un calme et un optimisme constants. Je suis aussi très reconnaissant envers Laure Teigny, l'assistante française de la directrice du Mémorial, et la remercie de son aide. Cette étroite collaboration nous permet de maintenir d'excellents liens avec le Mémorial. »

• Comment vois-tu l'avenir ?

« Pour le CID, les préoccupations touchent à la rénovation du Mémorial de Dachau, vaste chantier dont le financement n'est pas encore assuré. Il y a un grand nombre d'associations impliquées dans la mémoire du camp et leur coopération doit être canalisée pour que le site de Dachau, premier camp créé il y a aujourd'hui 90 ans, et « modèle » de l'univers concentrationnaire nazi, en reste le symbole, au même titre qu'Auschwitz est celui de

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

l'extermination.

Je fais confiance à Dominique pour assurer la relève avec les générations suivantes. Il est en train de réussir ce renouvellement en France, avec notamment l'aide et l'implication des familles Boueilh et Quentin. Il a toute ma confiance et je lui dis « Bonne chance ». »

• Quel conseil pourrais-tu donner à Dominique ?

« Dominique n'est pas un jeune débutant, il a déjà une longue expérience professionnelle et associative. Il a aussi une grande qualité d'écoute, ce qui est important dans une association internationale très hétéroclite. »



Le commissaire général (2s) J-M Thomas, décoré par le général de division Jullien, avec Thibaud, un de ses deux fils colonels.

Vernissage de l'exposition « Prélude à la terreur » au Mémorial de Dachau

à l'occasion des 90 ans de l'ouverture du camp de concentration de Dachau

Il y a 90 ans, le 22 mars 1933, le régime nazi amenait les premiers prisonniers au camp de concentration nouvellement créé à Dachau, moins de deux mois après l'arrivée au pouvoir des nationaux-socialistes.

À l'occasion de cet anniversaire, le ministre-président Dr. Markus Söder a inauguré l'exposition « Prélude à la terreur – Les premiers camps de concentration sous le national-socialisme » au mémorial des camps de concentration, en présence du chef du département culturel de la ville de Munich Anton Biebl, du directeur de la Fondation

des mémoriaux bavarois M. Karl Freller, du président du CID Dominique Boueilh, et de la directrice du Mémorial du camp de concentration de Dachau Dr. Gabriele Hammermann. Étaient présents également Charlotte Knobloch, présidente de l'IKG Munich et Haute-Bavière, Ernst Grube, survivant de Theresienstadt et président de la communauté du camp de Dachau, Florian Hartmann, maire de Dachau, et les représentants de diverses confessions.



L'exposition présente les aspects les plus importants de l'établissement des premiers camps de concentration et leurs fonctions dans le processus d'établissement du régime nazi. Les premiers camps de concentration étaient l'un des instruments les plus importants pour faire respecter la dictature. Les premiers camps de concentration sont comparés les uns aux autres en termes de localisation, de conditions juridiques, d'organisation, de garde, de groupes de prisonniers, de situation carcérale, d'usage de la force, de contacts avec le public, de traitement au cours de la systématisation du système concentrationnaire et de mémoire des premiers camps en Allemagne de l'Est et de l'Ouest afin de déterminer les similitudes et les différences. Le camp de concentration de Dachau se distingue de la masse des premiers camps dans la mesure où il a joué le rôle de modèle pour l'établissement, la conversion et l'expansion systématiques du système concentrationnaire dans le Reich allemand. En plus de mettre l'accent sur l'histoire du développement du camp de concentration de Dachau jusqu'à l'agrandissement en 1937/38, la reconstruction elle-même est montrée ainsi que les rapports sur le camp et ses contacts avec la société urbaine environnante de Dachau. Enfin, l'histoire de la mémoire du camp de concentration de Dachau depuis 1945 est abordée.

Immédiatement après la guerre, les associations de victimes, dont le Comité International de Dachau (CID), la Lagergemeinschaft Dachau et l'Association des persécutés du régime nazi/Fédération des antifascistes (VVN), ont appelé pour la préservation des lieux de mémoire impor-

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

tants, une demande qui s'est concrétisée à Dachau avec l'ouverture du site commémoratif au printemps 1965. Aujourd'hui, il est visité chaque année par environ un million de personnes du monde entier, y compris de nombreuses classes d'écoles bavaroises.

Le président du CID a rappelé au travers de son discours la nécessité d'analyser et de comprendre les causes racines du régime nazi pour faire barrage, en Europe et partout dans le monde, au retour des tendances nationalistes et de tous les actes contraires à la dignité humaine. La nouvelle exposition proposée apparaît en soi comme « un outil indispensable à notre compréhension et à notre regard sur notre monde contemporain », et doit contribuer « aux côtés de son rôle de support historique, à éveiller les consciences de chacun et à guider ses choix de citoyen pour le monde demain ».

Allocution de Dominique Boueilh, président du Comité International de Dachau



Dominique Boueilh avec Florian Hartmann, maire de Dachau



De gauche à droite : Dominique Boueilh, Karl Freller, Markus Söder, Gabriele Hammermann et Bernhard Seidenath

Photographies reproduites avec l'aimable autorisation du site commémoratif du camp de concentration de Dachau.

« C'est pour moi un immense honneur de m'adresser à vous tous, en qualité de nouveau président du Comité International de Dachau. Je tiens à vous remercier très chaleureusement pour l'excellent accueil que vous m'avez réservé lors de nos premiers échanges et rencontres durant ces mois derniers. Je remercie Laure Teigny d'avoir accepté d'être mon interprète et de pallier ainsi ma faible maîtrise de la langue allemande, et je vous remercie par avance pour votre compréhension.

Il ne pouvait y avoir meilleur symbole, pour ma première intervention auprès de vous, que l'exposition qui est livrée ce jour à notre découverte. L'établissement des premiers camps de concentration au cours de l'année 1933, leur rôle dans le processus d'établissement du régime nazi, et plus tard leur fonction tragique dans le plus grand crime qu'ait connu l'humanité, sont autant d'éléments qui nous ont conduits, dans l'après-guerre, à construire ces liens indéfectibles et impérieux qui unissent aujourd'hui les différents acteurs du Travail de la Mémoire que nous sommes, tous ici réunis. Travail de la Mémoire au service de la recherche historique, de l'analyse politique et sociale du national-socialisme, mais surtout, Travail de la Mémoire qui porte le souvenir de toutes les victimes des camps de concentration et d'extermination, et qui fait entendre la voix des survivants, de toutes nations, et leur serment pour un monde libre empreint de dignité humaine.

L'horreur des camps, la démesure des traitements inhumains que les déportés y subissaient, le nombre effroyable de victimes, font souvent que le public en général et les familles de survivants retiennent avant tout cette période 1940-1945 qui a vu le système concentrationnaire nazi livrer ses pires méfaits. Cela est compréhensible, car notre sensibilité et notre dignité humaine s'en trouvent

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

touchées au plus profond d'elles-mêmes. Ce ressenti est renforcé par les nombreux témoignages de survivants à notre disposition, par le développement significatif des nombreux mémoriaux, et par le rite des commémorations.

L'exposition temporaire « Prélude à la terreur », qui nous est proposée aujourd'hui, vient compléter de façon nécessaire notre vision intimiste par la compréhension de ce qui a précédé la pleine exploitation du système concentrationnaire nazi. Elle dévoile le processus graduel d'un régime qui sombre dans la terreur et dans la dictature, au centre d'une Europe qui rêvait de liberté, pour ensuite plonger le monde, sept ans après, dans la Seconde Guerre mondiale.

À l'engagement « Plus Jamais » vient se rajouter la question « Comment cela a été rendu possible ? »

Cette exposition se révèle aussi un outil indispensable à notre compréhension et à notre regard sur le monde contemporain. Le public attentif et objectif ne pourra pas échapper à faire le lien avec des indicateurs toujours omniprésents, en Europe et dans le monde : les actes racistes et antisémites au sein de nos sociétés, les tendances nationalistes, la défiance envers les démocraties, les actes de guerre avec leur lot de destructions et de victimes civiles. De façon plus préoccupante, on observe la persistance ou le retour des autocraties, qui se gardent d'être assimilées à des dictatures. Elles prennent soin de

faire taire leurs opposants, elles manipulent l'opinion, ne cessent de revisiter l'Histoire et de cultiver le choc des cultures, repoussant ainsi l'espace qui pourrait très bien les faire vivre ensemble.

90 ans se sont écoulés. Notre monde est de nouveau traversé par de nombreuses tensions géopolitiques mais aussi nationales. La certitude ou l'espoir que l'humanité n'osera jamais revenir à l'extrémité des camps de concentration, le « Plus Jamais », ne doit pas nous aveugler pour autant et nous laisser insensibles ou indulgents devant les manifestations de terreur, petites ou grandes, qui persistent encore de nos jours. Celles-ci peuvent nous conduire à des périls de tout autre nature et aussi désastreux pour l'humanité.

Cette exposition, aux côtés de son rôle de support historique, doit contribuer à éveiller les consciences de chacun et à guider ses choix de citoyen pour le monde de demain. Nous devons féliciter le groupe de travail à l'origine de cette initiative. Le Comité International de Dachau, dans son rôle transnational, est persuadé que cette exposition peut dépasser son caractère temporaire pour trouver un écho mérité et nécessaire auprès des pays engagés autour des valeurs qui nous unissent aujourd'hui.

Je vous remercie pour votre attention. »

INTERAMICALE

Officialisation de l'Union des associations de mémoire des camps nazis

Le 3 février 2023, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre accueillait, dans ses locaux rue Saint-Jacques à Paris, l'assemblée générale constitutive de l'Union des associations de mémoire des camps nazis.

L'assemblée générale constitutive des associations loi 1901 est une réunion qui a lieu avant la création officielle et définitive d'une organisation associative. Elle précède la déclaration en préfecture.

Cette étape concrétise ainsi la volonté de notre très ancienne interamicale de se transformer en vraie Union pour poursuivre avec plus d'efficacité sa mission : « *faciliter la préservation, la transmission et la valorisation des attaches construites par les déportés rescapés avec les lieux de leur détention* ».

Fruit d'un long processus dont nos précédents bulletins vous ont tenus informés, l'assemblée générale constitutive a ainsi validé les statuts établis par les membres fondateurs, mis en place son Conseil d'Administration et élu les membres de son Bureau.



INTERAMICALE

Les membres fondateurs et leurs présidents :

- o Association française Buchenwald, Dora et Kommandos : Olivier Lalieu
- o Amicale du camp de concentration de Dachau : Dominique Boueilh
- o Amicale de Mauthausen, déportés, familles et amis : Claude Simon
- o Amicale de Neuengamme et de ses Kommandos : Jean-Michel Clère
- o Amicale d'Oranienbourg-Sachsenhausen et ses Kommandos : Mireille Cadiou
- o Amicale de Ravensbrück et des Kommandos dépendants : Marie-France Cabeza-Marnet



Les présidents des six Amicales membres fondateurs. De gauche à droite : Jean-Michel Clère, Olivier Lalieu, Mireille Cadiou, Claude Simon et Marie-France Cabeza-Marnet

Les représentants de l'Amicale de Dachau :

Dominique Boueilh	Délégué au CA
Joëlle Boursier	Déléguée au CA
Jean-Michel Thomas	Délégué suppléant au CA
Marie-José Van Gheluwe	Déléguée suppléante au CA
Serge Quentin	Délégué AG
Sandra Quentin	Déléguée AG

Les membres du Bureau élus sont :

- o Président : Daniel Simon (Amicale Mauthausen)
- o Secrétaire Général : Dominique Boueilh (Amicale Dachau)
- o Trésorier : Philippe Cosnay (Amicale Neuengamme)

Un exemplaire des statuts a été signé et paraphé en séance par les présidents des six associations membres fondateurs, donnant ainsi lieu à une photo qui fera date dans l'histoire de l'Union des Amicales.

Parmi les premières initiatives de l'Union, une page commune éditée par l'Union qui sera proposée dans les bulletins des Amicales, et dont vous pouvez découvrir ci-après la première édition par Daniel Simon, Président de l'Union.

Dominique BOUEILH
Secrétaire Général UAMCN

Union des associations de mémoire des camps nazis

Principes fondateurs

Ce texte est publié par toutes les associations fondatrices de l'UAMCN

Par essence, la mémoire est incarnée, donc subjective et ombrageuse. À ce titre, nos associations sont de texture fragile. La fidélité, notre loi organique qui, depuis presque quatre-vingts ans, réactive les leçons philosophiques et politiques que les rescapés des camps nous ont léguées sur leur condition de *Häftling*, fait silence sur l'hypersensibilité qui anime les veilleurs que nous sommes, l'énergie qui en résulte tel un nœud de susceptibilités. Ne feignons pas d'être des maillons désincarnés de structures pérennes : le fondement de notre nouvelle Union n'a rien à voir avec des visées stratégiques abstraites. Nous sommes des humains pétris d'affects enracinés profond.

La preuve par les acquis

L'officialisation de l'Union est l'aboutissement d'une longue maturation. Nous accomplissons des actions communes depuis plus de dix ans : événements récurrents ou singuliers, circonstances créées par nous ou préexistantes.

INTERAMICALE

La confiance dans les perspectives qu'ouvre notre Union apparaît acquise. Elle a surmonté des doutes aux motifs complexes, souvent tus, dont on perçoit les dimensions psychiques (dépossession), idéologiques (crainte de réveiller des visions antagonistes du monde), culturelles (sédimentation de décennies d'entre-soi) – sans parler d'éventuels calculs tacticiens, assez vains. Trois quarts de siècle de turbulences respectables – la vie ! –, que l'Union, en surplomb, aura tout intérêt à ne pas importer. En mémoire déjà, de rares épisodes où la défiance tenta publiquement de fracasser notre volonté d'exister.

Avons-nous fait nos preuves ? Sommes-nous reconnus, ne serait-ce que visibles, pour ce que nous sommes ? C'est l'un des motifs de notre officialisation. En 2023, nous accomplirons des actes fondateurs, poursuivrons des actions maîtrisées, ouvrirons de nouveaux chantiers, dans la perspective du 80^e anniversaire des libérations.

L'ancrage territorial : les camps

L'article 2 des statuts de l'Union en définit les buts et les contours :

« L'Union se fixe pour but de faciliter la préservation, la transmission et la valorisation des attaches construites par les déportés rescapés avec les lieux de leur détention et les réseaux de relations qui, aujourd'hui très élargis, offrent à la mémoire des ancrages concrets. »

L'Union souligne les singularités de chacun des grands camps de concentration nazis et de leurs kommandos satellites, invite à une meilleure connaissance de la diversité des territoires de mémoire et met en œuvre des actions partagées, sur des objectifs précis : mutualisation de certaines tâches et productions, contribution aux missions singulières ou parallèles des comités internationaux des camps, contacts permanents avec les structures institutionnelles ou associatives, locales, régionales ou nationales, de préservation des traces et des mémoriaux dans des contextes politiques qui exigent notre réactivité. Considérant que les camps furent connectés les uns aux autres par leur principe commun et par les incessants transferts de détenus, elle vise à rechercher des transversalités fertiles.

L'Union n'affecte en rien les identités, les patrimoines spécifiques, les prérogatives des associations qui la constituent, sauf les actions décidées ensemble.

L'Union agit dans le respect des principes fondateurs des associations qu'elle regroupe ».

Les populations concentrationnaires furent sociologiquement contrastées, de même les groupes des Français et les riverains – des savoirs qui importent. Ajoutons

à cela les histoires de chacune de nos associations : travaux ambitieux, conflits internes, empreinte laissée par des personnalités remarquables... Aussi longtemps qu'il sera légitime, au-delà des formules convenues, de parler de « mémoire vivante » des déportations, l'espace des camps en sera le plus juste théâtre, dans leur aspect actuel.

Le moment historique d'une nouvelle dynamique

Nous voici presque seuls, guidés désormais par l'absence de ceux qui nous ont longtemps conduits et ont su nous convaincre d'accepter l'héritage, à la condition – assuraient les plus éclairés – de nous munir de nos propres outils. Une vérité manifeste : laisser s'éloigner dans l'oubli cette tragédie est pour longtemps inconcevable. Les camps font partie de nous comme de l'espace culturel européen.

Lors du basculement générationnel presque accompli, nos associations se sont un peu affaiblies. De nouvelles jeunesses, pas plus insouciantes ni oublieuses que les précédentes, inventeront leurs approches, et il importe que nous nous rendions disponibles, aux côtés des experts des mémoriaux. Car sur le fond, si le statut de l'humain est au cœur des problématiques du monde contemporain, il n'est pas de scène plus éloquente que l'espace d'un camp nazi pour donner corps aux questionnements fondamentaux, dans leur acuité – bien plus crument que les décors de notre quotidien. Reterritorialiser la mémoire des camps est nécessaire. Nous devons en être les meilleurs agents, cultiver notre position de médiateurs – adossés à notre Union. Au demeurant, les nouvelles extrêmes droites nous précèdent sur les sites, dès que nous n'y prenons pas garde : les polluant, dévoyant les visites, parasitant les propos des guides, vieux ressorts du négationnisme.

Il convient d'opérer le transfert d'une part de nos mémoires privées au bénéfice d'une conscience collective, d'un militantisme non pas distancié mais subsumant le registre affectif vers un espace partagé et, quand il le faut, le face à face. L'Union ne sera pas un espace de loisir et d'autoglorification, ni un chemin semé de roses – sauf celles de Ravensbrück.

Daniel SIMON
Président de l'UAMCN

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Nous y étions...

Inauguration de la rue Jacques Chantre

4 février 2023, Nérac



Le 4 février 2023, une foule nombreuse assistait à l'hommage rendu par Nérac à Jacques Chantre, décédé en février 2022 à l'âge de 100 ans. Ce jour-là, la commune de l'Albret inaugurait une rue portant le nom du grand Résistant, ancien détenu à la centrale d'Eysses pour sa lutte contre les nazis et leurs complices pétainistes avant d'être déporté à Dachau en mai 1944.

Cette cérémonie donna lieu à un rappel par monsieur Lacombe, maire de Nérac, de la place éminente qu'avait tenue Jacques dans sa commune.

Puis ce fut au tour de Lysiane, fille de Jacques, de présenter la longue et belle vie de son père, avec ses fidèles engagements politique au PCF et syndical, ainsi que son implication humaniste et citoyenne dans la vie associative lot-et-garonnaise. Elle évoqua aussi le précieux travail de mémoire accompli par Jacques, témoignant inlassablement auprès des jeunes lycéens et collégiens au nom de l'AFMD, l'ANACR et la FNDIRP, associations dont il était un adhérent particulièrement actif, comme dans les Amicales d'Eysses et de Dachau.

Non sans émotion, Lysiane concluait en exprimant sa fierté de voir son père rejoindre les rangs des Néracais célèbres. Ou comment un enfant du peuple, épris de liberté et de fraternité, poursuit son combat pour abolir les privilèges en devenant l'égal d'un roi et de deux reines dans l'Histoire de Nérac...



Lysiane Chantre lors de son allocution en hommage à son père.

Pour aller plus loin, on peut écouter en ligne deux émissions d'hommage à Jacques Chantre sur Radio Bastides.

- La 1^{ère} avec Lysiane, Brigitte Moreno, présidente de l'ANACR 47 et Jean-Michel Mazot, président de l'AFMD 47 : <https://radiobastides.fr/emisiones/2729>
- La 2^e avec l'historien Pierre Robin : <https://radiobastides.fr/emisiones/2732>

On peut aussi consulter la notice consacrée à Jacques Chantre dans le dictionnaire Maitron du mouvement ouvrier et social : <https://maitron.fr/spip.php?article19386>

**Lysiane CHANTRE, Jean-Michel MAZOT
et Bernard FAINZANG**

Dany Périssé et Michèle Jubeau-Denis représentaient l'Amicale de Dachau lors de cette cérémonie. Michèle a d'ailleurs tenu à s'exprimer pour, elle aussi, rendre hommage à celui qui fut le compagnon d'infortune de son père :

« Monsieur Chantre était un adhérent très fidèle de l'Amicale de Dachau. Il était aussi un compagnon de mon père, liés par la solidarité exemplaire qui les avait animés à Eysses et par leur idéal de liberté. Ils avaient beaucoup de souvenirs communs à Dachau et Allach.

Pour nous, monsieur Chantre reste un homme inoubliable, son sourire bienveillant, son œil étincelant, voire malicieux, son béret, sa verve, sans oublier ses courriers qui, pour moi, étaient un ravissement tant j'avais l'impression de lire du Pagnol.

Monsieur Chantre reste l'exemple même de ces hommes ordinaires qui se sont comportés en hommes extraordinaires dans des circonstances inhumaines. Pour nous, avoir pu connaître et côtoyer ces hommes est un très grand honneur.

NE LES OUBLIONS JAMAIS ! »

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Cérémonies d'Eysses

25 et 26 février 2023



C'est tous les ans le même rituel, mais un rituel indispensable à l'entretien de la mémoire de l'insurrection d'Eysses de février 1944.

Une histoire rappelée par Jean Lafaurie, président de l'Association des Anciens d'Eysses et solide ancien déporté de 99 ans. Monsieur Lafaurie a rendu un hommage appuyé à nombre de ses camarades fusillés, abattus ou décédés faute de soins. Et de terminer son discours par ces mots, soulignant ce que la « République d'Eysses » avait apporté aux déportés :

« La volonté de continuer nos combats, le premier était de ne pas perdre notre dignité d'hommes, ensuite de saboter tout ce que nous pouvions. C'est cet esprit de solidarité que nous avons créé à Eysses qui nous a permis de les gagner. »

Monsieur le maire de Villeneuve-sur-lot, Guillaume Lepers, a rappelé que :

« Ces 1200 hommes incarnaient la résistance dans ce qu'elle avait de plus grand. Ils étaient issus de toutes les catégories sociales et de tous les milieux professionnels, mais ils avaient le même idéal : ensemble continuer la lutte. Souvenons-nous de ces hommes qui ont lutté par conviction, pour défendre nos valeurs d'égalité, de fraternité et de liberté. Nous devons aux résistants d'Eysses de perpétuer leur souvenir, le souvenir de leur épopée, le souvenir de leur incroyable courage : nos enfants doivent entendre cette histoire, car elle est leur HISTOIRE. »

En fin de cérémonie, Olivier Rivière, fils du résis-

tant déporté Marcel-Gabriel Rivière, ancien de Dachau, a reçu avec beaucoup d'émotion le diplôme et la médaille de la Résistance, attribués à son père à titre posthume.

Michèle JUBEAU-DENIS

Présidente de l'Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine



Olivier Rivière recevant, pour son père à titre posthume, le diplôme et la médaille de la Résistance.

Marie-José Van Gheluwe, officier de l'Ordre National du Mérite

Marie-José Van Gheluwe a été promue au grade d'officier de l'Ordre National du Mérite par la Première Ministre, en tant que présidente et co-fondatrice d'une entreprise de fabrication de mousses pour le sport.

Avant de lui remettre cette croix, le commissaire général (2s) Jean-Michel Thomas a évoqué son double succès, comme chef d'entreprise et ancienne présidente normande des Femmes chefs d'entreprise, et comme gardienne de la Mémoire.

Pour ce second volet de son action, il a déclaré notamment :

« Ta vie a été marquée par l'histoire des membres de ta famille, tous résistants et membres du réseau Turma-Vengeance : ton père, Jean Bernanos, mort à 29 ans des suites de son typhus à Dachau, ta grand-mère maternelle, déportée à Ravensbrück, ton grand-père Henri, mort en déportation à Dora, et ton oncle Pierre, évadé du convoi qui l'emmenait en déportation, ayant réussi à rejoindre son réseau de résistant mais repris et exécuté. »

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Autant d'exemples, de héros, qui ont porté l'honneur de la France, en des temps où il était bafoué, en écrivant une page de l'histoire rouennaise et du récit national.

Simone Weil, la philosophe résistante a dit : « De tous les besoins de l'âme humaine, il n'y en a pas de plus vital que le passé ». Et aujourd'hui, ce n'est pas la petite fille, pupille de la Nation à trois ans, qui est honorée. Mais celle qui, ayant comme seul héritage un traumatisme, a ressenti ce besoin, ce devoir de témoigner, et d'abord à propos des membres de sa famille, pour les sortir, avec leurs camarades, de l'oubli des déportés.

Tu t'es consacrée à cette tâche d'abord comme présidente de l'Amicale normande de Dachau, avec notamment l'organisation du congrès national à Rouen en 2018, avec des témoignages de survivants.

Ensuite, par tes deux livres écrits, avec le même objectif. Pas des romans mais une autobiographie poignante, sur les souffrances d'une petite fille qui cherche à comprendre les secrets que chuchotent les grandes personnes, avec le non-dit sur l'horreur des camps, précisément indicible. Dans ton propre style, sans fioriture, et avec toute ta sensibilité.

Et, depuis quinze ans, tu transmets cette histoire, à tous et spécialement aux jeunes normands, avec ta passion et ton émotion, lors de séances éprouvantes, que tu termines souvent en larmes.

Tes interventions contribuent à leur participation au concours national de la Résistance et de la Déportation. Tu y racontes ce passé glorieux en défendant tes valeurs et ton attachement à notre histoire nationale, ce qui est une nouvelle forme de résistance. Parmi toutes les victimes des nazis, amalgamées sous le terme « d'Holocauste », tu enseignes la spécificité des résistants déportés, qui sont souvent cités en derniers, comme « déportés politiques ».

Cette décoration est donc étroitement liée à ta famille : aux vivants qui sont à tes côtés et dans l'entreprise, mais aussi à tous ceux évoqués, dans notre fidélité à leur souvenir. Ils sont tous présents ce soir et fiers de te voir honorée. Je mesure donc tout le poids qu'elle représente pour toi et pour les tiens. »

Christophe Bouillon a lui aussi évoqué Marie-José avec des mots très justes :

« Écouter Marie-José Van Gheluwe, c'est partir pour un voyage. Avec pour destination une terre que l'on nomme Humanité. Et quand c'est pour retracer en partie sa vie et pour dévoiler des facettes de sa personnalité, les étapes avant d'atteindre cette terre promise peuvent être nombreuses.

Visiter sa vie, c'est s'arrêter un moment sur le portait d'une femme cheffe d'entreprise. Entrepreneuse et entreprenante. Qui non seulement dirigea avec son mari leur entreprise implantée à Le Trait, mais veilla sur leurs

collaborateurs avec un sens du juste qui n'altéra en rien l'exigence attendue pour une aventure économique dans un environnement très disputé et parfois féroce. Elle tira de sa pratique un lot d'expériences qu'elle jugea utile de faire partager à d'autres femmes cheffes d'entreprise en prenant la présidence de l'association qui les fédère en région.

C'est plutôt une fonceuse. Mais à un moment de sa vie elle regarda dans le rétroviseur. Non pas par nostalgie. Mais parce que son moi-intérieur, cette cage dorée qui enfermait une partie d'elle-même, aspirait à s'ouvrir. Elle nous livra alors par le verbe et dans des livres magistraux le témoignage de sa famille, dont une grande partie fut déportée à Dachau. L'esprit de résistance coule dans ses veines par ses aïeux.

Ses actes de résistance aujourd'hui, c'est d'établissement scolaire en établissement scolaire d'évoquer le sort des résistants et des déportés. Ceux de sa famille. Avec une verve sans pareil et des mots sortis de la nuit pour éclairer le temps présent, elle capte l'attention des jeunes et des moins jeunes, souvent submergés par l'émotion. La puissance de sa parole ne l'épargne pas. Il n'est pas rare qu'elle termine en larmes. Elle est à fleur de peau.

Cette femme endurcie par les épreuves de la vie, au cuir pourtant tanné, révèle alors une sensibilité déconcertante. Cela ne dure que quelques secondes. Très vite elle reprend le dessus. Le voyage n'est pas terminé. Elle se redresse et se montre déterminée à tenir ferme le gouvernail de sa vie.

Nous étions nombreux lors de la remise de sa croix d'Officier de l'Ordre National du Mérite par le commissaire général Jean-Michel Thomas, président du Comité International de Dachau, embarqués dans ce voyage, et finalement conscients d'avoir posé pieds sur cette terre d'Humanité qu'elle incarne si bien. »



ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX



Marie-Josée décorée par Jean-Michel Thomas

Exposition DACHAU et interventions dans les collèges et lycées

Bilan premier trimestre 2023

- Les dessins de Kurt Dittmar, réalisés pendant sa déportation au camp de Dachau, et dont nous vous avons déjà retracé l'itinéraire dans nos précédents bulletins, ont pour la première fois été présentés dans un lycée du département de l'Isère. L'exposition était visible au cours du mois de janvier au lycée Philippine Duschene à Corenc.
- Du 6 au 10 février 2023, à la mairie annexe Paramé, à Saint-Malo, les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation d'Ille-et-Vilaine (AFMD 35) ont présenté notre exposition itinérante sur le camp de Dachau aux côtés de deux autres expositions, l'une retraçant l'histoire générale du système concentrationnaire nazi, l'autre présentant l'itinéraire et les dessins-témoignages de Robert Houlgatte, ancien déporté du camp de Mauthausen, dont nous vous avons déjà parlé dans notre précédent bulletin (voir en pages 9 et 10 de notre bulletin n°760). Cette triple exposition était ouverte à tout public, et a notamment accueilli

des classes des collèges Duguay Trouin et Choisy.

- Du 6 au 16 mars 2023, notre exposition Dachau était visible à l'Université catholique de Lyon. Dans le cadre de ce programme mémoriel mis en place par l'Antenne Jeunes Amnesty international de l'IDHL, l'exposition s'est clôturée le 16 mars par une conférence sur le thème « Devoir de mémoire et Droits de l'Homme » présentée par Roger Koudé, professeur en droit international et titulaire de la chaire UNESCO de l'Université catholique de Lyon.
- Du 20 mars au 6 avril 2023, notre exposition était visible au Lycée polyvalent de Haute-Auvergne, à Saint-Flour. Cela a permis à plusieurs classes de découvrir et travailler sur l'histoire du camp de Dachau, et plus spécifiquement de préparer des élèves qui partaient en voyage mémoriel après les vacances de Pâques.
- Dans le département de la Somme, notre exposition Dachau a été installée au collège Amiral Lejeune d'Amiens (du 16 janvier au 6 février 2023) puis au collège des Fontaines de Poix-de-Picardie (du 9 février au 7 avril 2023). Après une présentation générale, les classes de troisième ont pu revenir sur certains panneaux de l'expo pour un travail individuel plus approfondi et encadré par leurs professeurs d'histoire. Cette étude s'inscrivait dans le cadre d'une série d'activités et visites liées à la mémoire (visite du site de Verdun, Chemin des Dames, camp de concentration de Natzweiler-Struthof, camp de Drancy...).

En plus de la présentation de notre exposition dans différents collèges et lycées, le premier trimestre 2023 a été marqué par la présence de Pierre Schillio, notre secrétaire général, et de Joëlle Delpech-Boursier, notre vice-présidente, respectivement le 27 janvier au lycée Janson-de-Sailly et le 6 janvier au lycée Hélène Boucher.



Notre exposition Dachau au collège Amiral Lejeune d'Amiens

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation, 30 avril 2023

Message national 2023 des associations

En ce dernier dimanche d'avril, la Nation rend hommage aux victimes et aux héros de la Déportation que la barbarie nazie, avec la complicité du régime de Vichy, a jeté par dizaines de milliers dans l'enfer des camps de concentration et d'extermination en raison de leur résistance à l'occupant, de l'arbitraire des rafles de répression, de leur appartenance ethnique, de leur confession ou de leur choix politique.

Cet hommage puise sa force dans l'évocation des valeurs portées par les derniers rescapés des camps et par leurs camarades disparus : le respect des droits humains, la dignité et la liberté, la tolérance, l'égalité et la fraternité. Ils ont, pour beaucoup d'entre eux, payé de leur vie leur attachement à la France. Les survivants se sont résolument engagés dans la construction d'une Europe unie et pacifique, gage de solidarité entre les peuples.

Le destin tragique des déportés doit interpeller la conscience et la raison de toutes les générations car le combat n'est pas terminé. En effet, se précisent, sous nos yeux, les menaces de plus en plus préoccupantes des totalitarismes de toute nature, du fanatisme religieux, du nationalisme et de la xénophobie, du racisme et de l'antisémitisme, de la remise en cause de plus en plus systématique des principes de la démocratie.

L'actualité nous le rappelle cruellement : les forces destructrices des dictatures s'attaquent à la souveraineté et à la liberté des peuples dans le monde. Sur notre continent, le martyr actuel du peuple ukrainien, dont le patriotisme et la résistance héroïque à l'agresseur forcent le respect, doit nous inciter à faire preuve d'une vigilance accrue. Tous les efforts doivent tendre à l'instauration d'une paix juste et durable pour tous les peuples comme l'avaient espéré les déportés à leur libération.

Les hommes et les femmes qui, dans les camps de la mort, ont fait de la dignité et de la solidarité un combat quotidien pour survivre à un système organisé de négation de la personne humaine, nous montrent, par leur exemple, la voie à suivre, celle de la résistance et du combat permanent pour la Liberté.

Ce Message a été rédigé conjointement par :

*La Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP),
La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) et les Associations de mémoire des camps nazis,
L'Union Nationale des Associations de Déportés et Internés de la Résistance et Familles (UNADIF – FNDIR)*

REPORTAGE

Érigés en la mémoire et en l'honneur des personnes tuées ou disparues par faits de guerre, les monuments aux morts sont des lieux incontournables de notre vie associative.

Nous vous en présentons deux : le monument aux morts de Cognac et le Mémorial des Martyrs de la Résistance et de la Déportation de Rennes.

Cognac et son monument aux morts



À Cognac (Charente), le monument aux morts présente, depuis sa construction en 1923, une particularité qui accroche l'œil des curieux. Les événements qui y sont commémorés sont ceux de « 1945-1939 », soit la période de la Seconde Guerre mondiale, et de « 1918-1870 », couvrant la guerre franco-prussienne ainsi que la Première Guerre mondiale.

Cette inversion inhabituelle des années tient son explication dans la conception même de la sculpture qui orne le monument.

L'artiste Paul-Albert Bartholomé (1848-1928), qui a également réalisé le monument aux morts du cimetière du Père-Lachaise, a sculpté pour la ville de Cognac deux personnages féminins en marbre : la première femme représentant la France victorieuse de 1918, l'autre la tête couverte d'un voile de veuve, la France vaincue de 1870.

Cette chronique a été strictement respectée dans les dates gravées sur le monument, et la logique a été reprise pour les dates ajoutées après la Seconde Guerre mondiale.

Source : *Le Parisien*, 30 avril 2013

Ce monument aux morts constitue le point de ralliement cognaçais des commémorations liées à la Seconde Guerre mondiale, comme ce fut encore le cas le 2

septembre dernier pour l'anniversaire de la libération de Cognac. À cette occasion, monsieur Morgan Berger, maire de Cognac, n'avait pas manqué de rappeler le sacrifice de celles et ceux grâce auxquels nous vivons aujourd'hui dans un pays libre :

« C'est toujours un grand moment d'émotion de vivre la commémoration de la libération de Cognac, entouré des Anciens Combattants, alors que la fureur est aux portes de l'Europe.

En ce jour du 2 septembre 1944, un seul mot résume cette journée : LIBÉRATION.

Cette libération n'est pas le fruit du hasard, cette libération est le fruit du refus de la facilité.

Cette libération est le fruit du refus de la résignation et du déshonneur.

Cette libération est portée par une poignée d'hommes et de femmes d'honneur, emmenée par le général de Gaulle.

Les Cognaçais Juan Lozano et Pierre Weyland font partie de cette armée de l'ombre, qui, au prix de leur vie, ont permis à chacun d'entre nous de vivre dans un pays libre.

La liberté a un prix, la liberté a un coût, mais la liberté ne s'achète pas.

Elle se conquiert au prix d'un combat, au prix d'un combat d'idées et parfois au prix du sang, au prix de la vie.

Ne faisons jamais table rase du passé.

Un pays sans mémoire est une nation perdue !

Souvenons-nous ! »



REPORTAGE

Rennes : Mémorial des Martyrs de la Résistance et de la Déportation, victimes du nazisme

Au détour d'une balade bretonne, en plein cœur de Rennes, dans un recoin caché au milieu d'immeubles modernes, se trouvait un mémorial.



Je suis en visite professionnelle, quand j'aperçois un panneau mémorial. Demi-tour droite, je m'approche, je me gare sur le parking d'un immeuble de 12 étages au moins, et je contemple de grandes pierres verticales entourées de plaques ciselées. Je m'approche encore un peu plus pour découvrir ce mémorial imposant et y lire les noms des camps solennellement gravés dans le marbre.

C'était en janvier, au moment de notre grand froid 2023, et c'est à ce moment que le soleil a offert généreusement ses rayons pour éclairer toute l'immensité contenue dans cette stèle en mémoire des victimes de la barbarie nazie.

Des panneaux explicatifs, situés en périphérie du Mémorial, nous en apprennent davantage sur l'histoire du monument :

« Ce mémorial fut érigé à l'initiative du Comité de coordination des mouvements de la Résistance d'Ille-et-Vilaine et financé par le conseil général d'Ille-et-Vilaine et la Ville de Rennes. Œuvre de l'architecte Jean Vaudeleau, il fut inauguré le 26 avril 1975, pour le 30^e anniversaire de la libération des camps.

Il se situe dans l'enceinte de l'ancienne caserne du Colombier, où furent exécutés des résistants français

et espagnols, et à proximité du square des Martyrs de la Résistance.

Au centre d'un cercle de 30 dalles de granit qui sont autant de stèles commémoratives des camps de la mort, surgissent deux flammes de pierre rose dont la plus grande rappelle la cheminée d'un four crématoire et la plus petite un poteau d'exécution. »



« Sur la dalle centrale, face à l'allée, repose un triangle de granit rose-rouge, marqué de la lettre F que portaient les déportés politiques français. Sous les dalles sont enfouis des sachets de terre venant de différents camps de déportation. »



« À l'arrière du monument, deux dalles rendent hommage aux résistants qui furent fusillés au Colombier, à La Maltière (St-Jacques-de-la-Lande) et en divers lieux du département. En 1994, l'Association départementale des Français Libres et le Comité de coordination des mouvements de la Résistance ont émis le vœu de voir élever une croix de Lorraine, symbole de la Résistance. Son dévoilement eut lieu pour le 50^e anniversaire de la libération des camps, le 30 avril 1995. »

REPORTAGE



Les panneaux explicatifs abordent aussi la montée du nazisme, l'entrée en guerre de la France et, bien sûr, la déportation.

Ils rendent également hommage aux résistants, et plus particulièrement ceux d'Ille-et-Vilaine.

« Un résistant est un homme ou une femme qui a choisi de lutter, par différents moyens, pour libérer la France et l'Europe de l'oppression nazie. »

Des réseaux de résistance, liés notamment au général de Gaulle, se consacrent à l'espionnage et au renseignement au profit de la France Libre et des Alliés, qui à partir de 1942 organisent des parachutages à leur intention.

Des mouvements de résistance se créent et s'organisent à l'initiative de certains partis politiques ou de certains syndicats : distributions de tracts, inscriptions hostiles aux nazis et au gouvernement de collaboration, sabotages...

Répression féroce des occupants nazis et des milices de l'État français : arrestations et internements, tortures, exécutions, déportations.

Le 22 octobre 1941, 48 otages sont fusillés, dont 27 à Châteaubriant (44) à la suite de l'assassinat du Commandant allemand de Nantes.

Le 7 décembre 1941, le décret NN (Nacht und Nebel, Nuit et brouillard) voit le jour, et signifie que tous les résistants arrêtés doivent « disparaître ».

En janvier 1942, Jean Moulin est envoyé en France par le général de Gaulle pour organiser et unifier la Résistance.

Les réfractaires au Service du travail obligatoire (STO) vont rejoindre les maquis.

Le 27 mai 1943 se crée le Conseil national de la résistance (CNR), pour organiser la lutte intérieure, unifier les différents mouvements, préparer la Libération et ses lendemains.

En Ille-et-Vilaine, des groupes de résistants ont

existé dans les grandes villes (Rennes, Saint-Malo, Redon, Fougères), mais aussi dans de petites localités (Broualan, Montfort-sur-Meu, Mordelles, Teillac, etc.) sachant qu'un premier parachutage a lieu en février 1942 à Montfort-sur-Meu. »

Chaque année, le Mémorial des Martyrs de la Résistance et de la Déportation de Rennes est le point de rassemblement des plus grandes cérémonies, comme celle qui a lieu en avril pour la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation, ou celle qui se déroule en juillet pour la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites et d'hommage aux Justes.

L'occasion de rappeler le lourd tribut que la Bretagne, et notamment le département d'Ille-et-Vilaine, a payé au cours de la Seconde Guerre mondiale :

- Environ 3765 Bretons déportés et environ 90 Bretons fusillés au Mont-Valérien.
- En Ille-et-Vilaine, environ 760 hommes et femmes déportés, environ 115 résistants fusillés et environ 25 résistants fusillés au Mont-Valérien.

Sandra QUENTIN



BIOGRAPHIES

Yvonne de la Rochefoucauld (1902 – 1999)



La Rochefoucauld... En Charente, c'est un très beau château renaissance, mais c'est aussi le nom d'une belle héroïne.

Un matin de juillet 1943, Yvonne, comtesse de la Rochefoucauld, âgée de 41 ans, se retrouve à Paris, au cercle des officiers, en compagnie de son mari, Bernard, ancien officier de cavalerie, ingénieur, maire de Versainville (Calvados) et membre actif de la Résistance (Falaise et environs, réseau Prosper). Ils font semblant de ne pas se connaître, car ils sont entre les mains de la Gestapo, arrêtés sur dénonciation, juste avant de s'enfuir vers l'Angleterre.

Yvonne part de Compiègne, liste 175, le 31 janvier 1944, à destination du camp de Ravensbrück. Elle y devient le matricule n° 27373.

Pour acte de rébellion, elle reçoit trente coups de fouet et sert de cobaye à des « médecins », à des fins d'expérimentation médicale. Lui sont administrées huit piqûres dans l'œil droit (qui deviendra aveugle) ainsi que d'autres injections, qui détruiront le système nerveux d'une de ses oreilles. On lui injecte également le typhus, dans le but de fabriquer un sérum.

La dernière frayeur qu'elle gardera du camp est sa lutte désespérée face une détenue qui, devenue folle, tentait de la manger.

Yvonne est libérée par la Croix-Rouge suédoise à la toute fin de la guerre. Elle apprend alors que son mari, Bernard de la Rochefoucauld, est décédé au camp de Flos-

senbürg le 4 juin 1944, à l'âge de 43 ans.

Sur neuf résistants déportés du réseau Prosper, seuls trois sont revenus vivants.

À son retour, incapable d'exercer son métier de médecin à cause des séquelles de ses blessures, Yvonne se retrouve sans revenus. Ses bijoux, confiés par son mari à une amie avant leur arrestation, ne furent jamais retrouvés.

La France décernera à Yvonne de la Rochefoucauld la croix de guerre (avec 3 palmes), et le Royaume-Uni lui attribuera la médaille royale (octroyée aux civils, agents de renseignement et membres de filières d'évasion essentiellement non britanniques), pour services rendus aux services secrets britanniques.

Yvonne de la Rochefoucauld décède le 20 novembre 1999.



Le château de la Rochefoucauld, situé à La Rochefoucauld en Charente, a été construit en grande partie vers 1520 à l'emplacement d'une forteresse féodale du XI^e siècle dont ont été conservées les tours.

NOS PEINES

Robert HÉBRAS (1925 – 2023), dernier survivant du massacre d'Oradour



Robert Hébras, dernier survivant du massacre d'Oradour, est décédé le 11 février dernier à l'âge de 97 ans. « Avec Robert Hébras, la ville de Dachau perd un ami formidable et un témoin d'une valeur inestimable », a déclaré le maire Florian Hartmann (SPD – Parti social-démocrate d'Allemagne). « Je suis reconnaissant d'avoir pu le rencontrer et je sais qu'il en va de même pour de nombreux citoyens de Dachau. »

Le 10 juin 1944, l'un des pires massacres de la Seconde Guerre mondiale avait lieu à Oradour-sur-Glane, en France. En l'espace de quelques heures, les soldats d'un régiment de chars de la Waffen-SS assassinèrent 643 personnes. Dans les granges, quelque 200 hommes furent abattus à la mitrailleuse. Les femmes et les enfants, au nombre de 450 environ, furent enfermés dans l'église et brûlés vifs. Les SS creusèrent ensuite des fosses et incendièrent le village en totalité. Seules sept personnes survécurent, dont Robert Hébras, qui avait 18 ans à l'époque. Tombé sous les corps fauchés par la mitraille, il était parvenu à s'échapper d'une des granges en flammes.

Après le 10 juin 1944, Robert Hébras participa activement à la résistance contre le nazisme et combattit aux côtés de la Résistance française. En 1953, il témoigna au procès de Bordeaux contre 21 recrues de la Waffen-SS qui avaient participé au massacre d'Oradour. Bien qu'il ait lui aussi perdu sa famille de manière cruelle, il est devenu au fil des décennies un « défenseur infatigable de la paix et de la réconciliation », selon un hommage qui lui a été rendu par la Fondation des mémoriaux bavarois.

Depuis 2011, Dachau et Oradour-sur-Glane entretiennent des contacts amicaux. Robert Hébras, décoré de l'Ordre national du Mérite par le président Emmanuel Ma-

cron, s'était dès le début engagé de manière décisive pour l'amitié entre les deux villes. Il s'était rendu à plusieurs reprises dans la ville de Dachau, ou avait personnellement fait visiter les ruines d'Oradour-sur-Glane à des visiteurs de Dachau. Le directeur de la Fondation des mémoriaux bavarois, Karl Freller, a déclaré que « celui qui s'engage pour la réconciliation face à un tel destin est un exemple pour le monde ».

Le vendredi 17 février, Oradour-sur-Glane a rendu hommage à Robert Hébras. Après une messe célébrée dans la matinée, la cérémonie officielle s'est déroulée sur l'esplanade du Mémorial, là où se tiennent habituellement les commémorations, en début d'après-midi, après une marche dans les ruines du village martyr, où un comité restreint a accompagné la dépouille de celui qui était le dernier survivant du massacre du 10 juin 1944.

Robert Hébras était aussi un homme ouvert et chaleureux, qui ne s'est jamais considéré comme un héros.



Le cortège dans le village martyr

Nous avons également la tristesse de vous faire part des décès de :

Ginette AUBRY, née CROISET, qui s'est éteinte le 3 décembre dernier à l'âge de 94 ans. Elle était l'épouse de Gilbert AUBRY, déporté au camp de Natzweiler-Struthof et au camp de Dachau (matricule 98975).

Robert KRUPPA, qui nous a quittés le 22 février dernier à l'âge de 74 ans.

Henri RIBIERE, qui s'est éteint le 23 janvier dernier à l'âge de 85 ans.

L'Amicale de Dachau adresse ses plus sincères et respectueuses condoléances à leurs proches.

Permettez-moi de vous présenter la communication qu'a faite récemment à l'Académie d'Angers mon ancien professeur de Saint-Martin à Angers. Ses écrits évidemment n'engagent que lui, mais je tenais, avec son accord bien entendu, et ce n'est pas courant au sein de notre bulletin, à mettre en avant cette synthèse littéraire qui éclaire une littérature volontairement collaborationniste.

Serge QUENTIN

« La littérature de la défaite et de la collaboration (1940–1944) »

par M. Georges Cesbron, professeur émérite à l'université d'Angers

Il y a eu une collaboration d'État au nom de la raison d'État, en accord délibéré avec l'Allemagne, et un collaborationnisme qui implique, dès 1940, en littérature, des sympathies et des convergences idéologiques actives. À cet égard, de part et d'autre de la rafle du Vel' d'Hiv' (16-17 juillet 1942), on pourrait lire, en contrepoint, *Le Silence de la mer* de Vercors (février 1942), qui fut à la littérature de la France résistante ce qu'a été à la littérature de la collaboration *Les Décombres* (juillet 1942) de Lucien Rebatet. Il y avait un contexte littéraire, un horizon d'attente, à ce collaborationnisme littéraire. En effet, un certain nombre d'écrivains, dès 1940, étaient d'avance prêts à écouter les leçons de la Propaganda-Abteilung Frankreich, tels Chardonne, Fabre-Luce, Drieu la Rochelle, Mauclair, etc. Ceux-là incriminaient ceux-ci, qu'ils nommaient Les Mauvais Maîtres, tels Jules Romains, Paul Valéry, André Gide, François Mauriac, Jacques Maritain, les Surréalistes. Et Proust, bien sûr, qui, s'il n'était pas mort vingt ans auparavant, eût peut-être porté dans un camp de concentration le triangle rose des homosexuels ou l'étoile jaune du Juif qu'il était par sa mère, même si, en janvier 1943, Gallimard, qui édite la NRF des années sombres, réédite pourtant l'ensemble de la *Recherche*, que lisent et louent des collaborateurs notoires comme R. Brasillach, R. Fernandez, Abel Bonnard, Abel Hermant, Paul Morand, et le plus fanatique de tous : Lucien Rebatet.

Évidemment, ces écrivains collaborationnistes s'accommodèrent fort bien de la mainmise des autorités allemandes sur l'édition française – 2242 tonnes mises au pilon – et des proscriptions d'auteurs juifs comme Max Jacob, Tristan Bernard, ou de peintres dégénérés – 5 à 600 tableaux détruits – tels Paul Klee, Max Ernst, Picasso, etc. Les listes Otto [Abetz] (1940, 1942, 1943), Bernhard (1940) interdisent pêle-mêle Jean Rostand, Charles de

Gaulle (*La France et son armée*), Joseph Kessel, le cardinal Verdier, Georges Sim [Simenon] et même un temps *Mein Kampf*, dont Hitler lui-même, dès 1934, avait craint qu'il n'effrayât les lecteurs français.

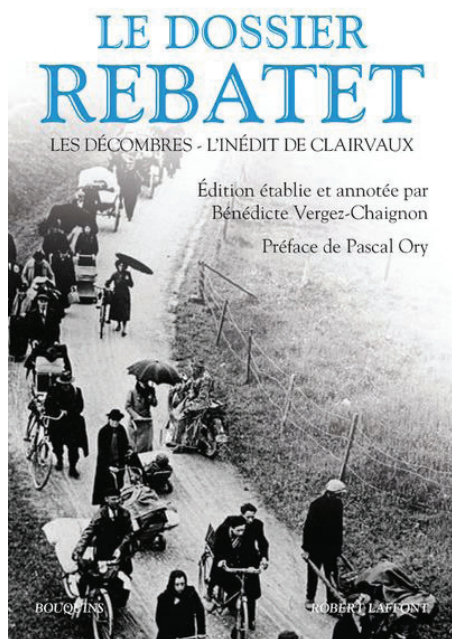
Ce sont, évidemment, ces auteurs collaborationnistes antérieurement nommés qu'on retrouvera lors du voyage à Weimar (novembre 1941) organisé tous frais payés par le Sonderführer. Porté par un appareil promotionnel puissant et efficace, *Les Décombres* de L. Rebatet – 670 pages de violence et de colère dans l'édition originale – est un livre attendu par un grand nombre de lecteurs, davantage prêts à la soumission qu'à la résilience. C'est le plus grand succès de librairie des Années Noires : « Tu pourrais fonder un parti », disait Brasillach à Rebatet, « tu aurais plus d'adhérents que Doriot et Déat réunis ». Rebatet, sous le pseudonyme de François Vineuil, a été quelque temps le plus grand critique de cinéma de l'époque, écrivant, entre autres revues, dans les colonnes de l'*Action française* et de *Je suis partout*. Hostile depuis toujours au bolchevisme, il plonge dans un délire antisémite – sans doute latent – en 1937, date de *Bagatelles pour un massacre* de L.-F. Céline. Les thèmes des *Décombres* sont, entre autres, sa foi dans le fascisme, sa détestation de Vichy, son admiration totale pour le régime nazi, son anti-communisme, son anticléricisme, et son antisémitisme obsessionnel.

Le ton des *Décombres*, après les attentats des 20-21 octobre 1941, et les exécutions d'otages de l'hiver 1941-1942 que le maréchal Pétain avait envisagé d'empêcher en se présentant lui-même le 24 octobre à la ligne de démarcation, après avoir rédigé un message à Hitler dans ce sens, est ainsi donné par Rebatet : « Les Allemands de Paris condamnent à mort après les attentats sur leurs troupes une charretée (98) de gredins communistes et de Juifs ennemis de notre race et de notre pays... ».

Les Décombres se terminent par 105 pages essentielles intitulées « Petites méditations sur quelques thèmes », qui ont fait beaucoup pour la condamnation à mort de leur auteur en 1946, avant qu'il ne soit gracié, puis libéré en 1952. Rebatet ne prononce pas le mot de « Solution finale », mais il la subodore dans un dialogue avec Brasillach, revenu d'un séjour sur le front de l'Est avec la division Charlemagne. Il refuse, non de l'admettre, mais d'en tenir compte pour infléchir son attitude antisémite et sa foi nazie (voir articles d'avril-mai 1944 dans *Devenir*, le magazine des Waffen-SS, et dans *Je suis partout* du 28 juillet 1944). On a réédité avec un gros appareil critique *Mein Kampf* en juillet 2021, on ne l'a pas encore fait, sinon au Québec et au Paraguay, pour les pamphlets antisémites de Céline. S'agissant des *Décombres*, je laisse la réponse de savoir s'il fallait « republier ces 600 pages de haine » à

LITTÉRATURE

Pascal Ory (*Le Dossier Rebatet - Les Décombres - l'Inédit de Clairvaux*, Bouquins, Laffont, 2015, établi et annoté par Bénédicte Vergez-Chaignon) : « Soixante-dix ans après l'ouverture des camps, soixante-dix ans après le suicide de Hitler, c'est de ne pas les publier qui devrait inquiéter ».



Le Général Delestraint ***La Résistance : de l'Armée secrète*** ***jusqu'à Dachau*** **de Jean Bourcart**

Jean Bourcart

LE GÉNÉRAL DELESTRAINT

La Résistance :
de l'Armée secrète jusqu'à Dachau



Né en 1879, mort en déportation en 1945, Charles Delestraint est une figure injustement mal connue de l'histoire militaire française. Pourtant, durant toute sa vie, ses engagements successifs jusqu'au sacrifice ultime dans la Résistance lui ont ouvert les portes du Panthéon en 1989.

Saint-cyrien, officier d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale, il suit les cours du Centre d'études des chars de combat après le conflit et se passionne pour cette nouvelle arme. Commandant de bataillon en Allemagne, chef de corps à Vannes, puis général à Metz, il est conduit, par ses différentes affectations, à proposer, soutenir et expérimenter une utilisation ambitieuse d'une arme blindée encore en devenir. Pendant deux ans en Lorraine, il a sous ses ordres le colonel de Gaulle, avec qui il partage une vision commune des enjeux de l'entre-deux-guerres. Quand il se retrouve à la tête d'un groupement cuirassé en juin 1940, ses talents d'organisateur et son énergie farouche forcent le respect de ceux qui le côtoient. Alors même que la France est vaincue, son dernier ordre du jour proclame crânement : « Confiance, confiance encore, confiance toujours. »

En août 1942, avec l'accord du général de Gaulle et le soutien de Jean Moulin, le délégué de la France libre, il devient le premier chef de l'Armée secrète afin de fusionner les groupes paramilitaires de la Résistance sur tout le territoire. Sous le pseudonyme de « Vidal », il entreprend alors, à plus de soixante ans, une mission à haut risque, cette fois-ci en clandestinité. Arrêté par la Gestapo à Paris en juin 1943, il est déporté au camp de concentration du Struthof, puis à celui de Dachau, où il est exécuté quelques jours avant la Libération. Jusqu'au bout, sa force de caractère et son enthousiasme sont d'un précieux secours pour ses compagnons de misère.

Cette biographie exemplaire livre au lecteur, grâce à un patient travail de recherche et de renouvellement des sources, une personnalité exceptionnelle dont la haute valeur trouve ses racines dans un sens du devoir, un patriotisme, une abnégation et une foi, qui nourrissent un « savoir vouloir » en toutes circonstances.

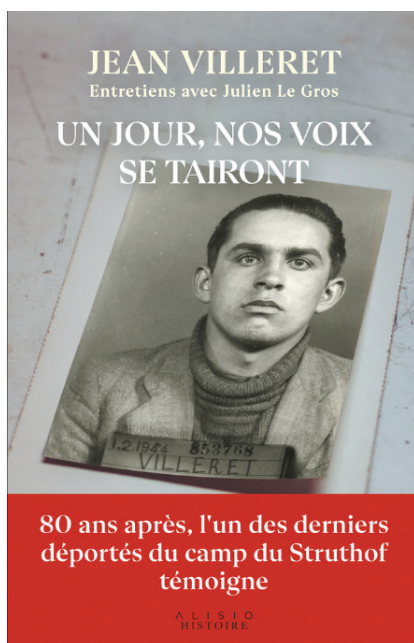
Officier et docteur en histoire de l'université de Lorraine, Jean Bourcart enseigne auprès des écoles supérieures de l'armée de terre. Ses travaux portent sur les conflits contemporains en général et sur l'arme blindée cavalerie en particulier. Il conduit en outre plusieurs études sur le rôle des militaires dans la Résistance.

Le livre, paru le 9 mars aux éditions Perrin, est disponible à la vente en librairie et sur internet.

LITTÉRATURE

Un jour, nos voix se tairont

Entretien avec Jean Villeret réalisé par
Julien Le Gros



Près de 80 ans après la libération des camps, ils ne sont plus qu'une poignée à pouvoir témoigner de ce qu'ils ont vécu. Animé par l'urgence de faire entendre la voix de ces derniers survivants, le journaliste Julien Le Gros a rencontré Jean Villeret. Ancien résistant, déporté en 1944 à Natzweiler-Struthof puis à Dachau, Jean Villeret, aujourd'hui centenaire, se qualifie lui-même de « miraculé ». Dans ces entretiens, il raconte sa jeunesse dans une famille ouvrière à Maisons-Alfort, son entrée en résistance chez les Francs-tireurs partisans, sa terrible expérience dans l'enfer des camps puis son engagement social auprès des jeunes. Julien Le Gros évoque avec lui les notions de « devoir de mémoire », de « plus jamais ça », d'antifascisme, et sa volonté, toujours intacte, de témoigner et de porter haut les valeurs de la Résistance.

Un passionnant dialogue intergénérationnel avec l'éternel combattant plein de verve qu'est Jean Villeret.

Julien Le Gros est membre de l'association « Mémoire vive des convois des 45 000 et 31 000 d'Auschwitz-Birkenau » qui oeuvre à la reconnaissance de parcours de déporté(e)s. Ancien rédacteur en chef du Patriote Résistant, mensuel édité par la FNDIRP, il a côtoyé dans ce cadre son président Jean Villeret et noué avec lui une véritable amitié. Journaliste, il a notamment collaboré au Monde, au Point, au Courrier de l'Atlas, ainsi qu'au site web Africultures.

Le livre, paru le 25 avril aux éditions Alisio, est disponible à la vente en librairie et sur internet.

À l'encre des années noires... *Lettres de Lot-et-Garonnais, 1940-1945* de Jean-Pierre Koscielniak



Réfugiés, prisonniers, déportés, jeunes des Chantiers de la jeunesse, requis du STO... Les Lot-et-Garonnais n'ont jamais été autant séparés que durant la Seconde Guerre mondiale.

Pour abolir les distances, pallier l'absence ou exorciser leurs angoisses, ils ont donc beaucoup écrit. Des cartes et des lettres par milliers, certaines antisémites, de menaces ou de délation mais aussi et surtout des courriers plus intimes qui portent les difficultés du quotidien, espèrent des jours meilleurs et s'interrogent sur la nature humaine. Quelques mots, quelques lignes, quelques pages parfois, où transparaît toute l'aura du maréchal Pétain, où transpire la colère d'être occupé, où se tord la douleur de la répression et où germe, *in fine*, la désobéissance, sinon la résistance...

Des plus abjectes – les lettres de dénonciation – aux plus émouvantes – celles rédigées par des fusillés quelques minutes avant leur exécution –, ce sont près de 150 missives ou extraits que l'auteur a ici sélectionnés et contextualisés, offrant ainsi à voir ce que Vichy rêvait de contrôler : les pensées secrètes des Lot-et-Garonnais.

Jean-Pierre Koscielniak est professeur d'histoire à Agen. Il a beaucoup écrit sur la collaboration et la résistance, référent de la Fondation de la Résistance dans le Lot-et-Garonne.

À l'encre des années noires... Lettres de Lot-et-Garonnais, 1940-1945, par Jean-Pierre Koscielniak, 2022. Format : 14 x 20,5 cm, 180 pages, 16 €.

Pour toute commande, écrire à jpkoscielniak@gmail.com ou téléphoner au 06.03.17.27.59.

ADHÉSION

DEMANDE D'ADHÉSION À L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU

Bulletin à retourner à l'Amicale de Dachau - 2, rue Chauchat - 75009 Paris

Madame, Monsieur :
 Date de naissance :
 Adresse :
 Tél. : Adresse mail :

Vous êtes (cochez la case adéquate) :

- Déporté - Matricule : ☐
- Proche d'un déporté à Dachau ou dans l'un de ses kommandos
 (précisez son nom et matricule) :
 - Épouse/veuve ☐
 - Enfant ☐
 - Petit-enfant ☐
 - Arrière-petit-enfant ☐

auquel cas vous êtes, de droit, candidat à être **membre actif** de l'Amicale (cotisation 120 € pour les déportés, 60 € pour les 2^e, 3^e et 4^e générations, 20 € pour les veuves). Mais vous pouvez choisir d'être simplement **membre associé** (cotisation de 30 € ; cotisation de 15 € pour les moins de 25 ans)

- Ou vous avez d'autres liens familiaux avec la famille d'un déporté à Dachau, ou encore vous voulez simplement manifester votre intérêt pour la déportation et le camp de Dachau ☐

auquel cas vous pouvez devenir **membre associé** de notre Amicale (cotisation de 30 € ; cotisation de 15 € pour les moins de 25 ans).

Votre demande d'adhésion (confirmée par le chèque ou virement correspondant) deviendra effective dès sa validation par notre Amicale.

Vous souhaitez recevoir un reçu fiscal pour votre adhésion : ☐ oui ☐ non

Vous souhaitez recevoir le bulletin par : ☐ courrier ☐ mail

Vous payez par : ☐ Chèque à l'ordre de l'Amicale de Dachau
☐ Virement à AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU
 IBAN : FR76 3000 4008 2200 0103 1435 866 / BIC : BNPAFRPPXXX

COTISATION 2023

Déportés : 120 € / Veuves : 20 € / Membres actifs : 60 € / Membres associés : 30 € / Membres associés de moins de 25 ans : 15 €

Madame, Monsieur :
Adresse :
Tél. : Adresse mail :

Désire recevoir le bulletin par : ☐ courrier ☐ mail (merci de nous indiquer votre adresse mail)
Désire recevoir un reçu fiscal : ☐ oui ☐ non

Verse ma cotisation/don 2023

Pour mon compte :x€
Pour ma famille (*) :x€
Don 2023 :x€
Total :€

Règlement par

☐ Chèque à l'ordre de l'Amicale de Dachau
☐ Virement à AMICALE DE DACHAU
IBAN : FR76 3000 4008 2200 0103 1435 866
BIC : BNPAFRPPXXX

(*) Rajouter ici les autres adhérents :

Nom/Prénom : Lien de parenté :
Adresse :
Code postal : Ville :

Nom/Prénom : Lien de parenté :
Adresse :
Code postal : Ville :

Vente directe du Producteur au Consommateur

C H A M P A G N E

CHARBAUX Frères

PROPRIÉTAIRES-RÉCOLTANTS

CONGY - 51270 MONTMORT
Arrondissement d'ÉPERNAY
(Marne)

TÉL. 03 26 59 31 01

Ancien de Dachau - Allach 72420

